

" CitySeine "
**Construction
de 74 logements "Accession"
et de locaux d'activité**

Quartier Luciline Lot A2

76 000 – ROUEN

DOSSIER MARCHE



C.C.T.P.

**LOT n°14A
MENUISERIES INTERIEURES**



Architecte

CBA et Associés
9, rue le Nostre CS 70502
76 005 ROUEN CEDEX

Tél : 02.32.10.44.44



Paysagiste

ESPACE LIBRE
27, rue de Verdun
76 240 BONSECOURS

Tél : 02.35.61.00.18



Structure

SICRE
53, rue Louis Pasteur
76 130 MONT-SAINT-AIGNAN

Tél : 02.35.23.92.47



Economiste / Fluides

PRISME
170, allée R. Lemasson
76 230 - BOIS-GUILLAUME

Tél : 02.32.86.45.50

Le 24 Janvier 2018

SOMMAIRE

14A.00 – GENERALITES	7
14A.00.01 - Préambule	7
14A.00.02 - Qualité des matériaux	10
14A.00.03 - Préconisations de mise en œuvre	12
14A.00.04 - Limites de prestations	13
14A.00.05 - Certification NF	14
LOGEMENTS	17
14A.01 – GENERALITES	19
14A.01.01 - Organigramme	19
14A.01.01.02 – Organigramme Accession.....	19
14A.02 – INFRASTRUCTURE ET STATIONNEMENTS COUVERTS	21
14A.02.01 - Bloc porte	21
14A.02.01.02 - Bloc porte locaux / caves.....	21
14A.02.01.02.02 – Blocs portes individuels des caves : article modifié	21
14A.03 – SUPERSTRUCTURE.....	23
14A.03.01 - Parties communes	23
14A.03.01.01 - Bloc porte	23
14A.03.01.01.01 – Blocs-portes standards	24
14A.03.01.01.01.02 – Bloc-porte 1 vantail prépeint, avec condamnation : article modifié.....	24
14A.03.01.01.04 – Blocs-portes PF ½ heure des escaliers.....	25
14A.03.01.01.04.01 – Bloc-porte 1 vantail, sans condamnation.....	25
14A.03.01.02 - Plinthe	25
14A.03.01.02.02 – Plinthes en médium : article modifié	25
14A.03.01.02.02.02 – Hauteur 100mm	25
14A.03.01.03 - Façades gaines techniques.....	25
14A.03.01.03.01 – Façades de gaines techniques palières intérieures	26
14A.03.01.03.01.01 – Toutes dimensions.....	26
14A.03.01.04 - Boîtes aux lettres	26
14A.03.01.04.01 – Boîtes aux lettres collectives intérieures	26
14A.03.01.04.01.02 – Boîtes normalisées avec rétro-éclairage : article modifié	26
14A.03.01.04.01.02.01 – Ensemble de 46 BAL cage A.....	27

14A.03.01.04.01.02.02 – Ensemble de 28 BAL cage A.....	27
14A.03.01.04.01.03 – Boîtes à 16 colis connectées : Option	27
14A.03.01.04.01.04 – Boîtes à 22 colis connectées : Option	27
14A.03.01.05 - Equipement de hall	27
14A.03.01.05.01 – Corbeille à papier.....	27
14A.03.01.06 - Habillage des murs	27
14A.03.01.06.01 – Miroirs.....	27
14A.03.01.06.01.02 – Miroir avec cadre	27
14A.03.01.06.07 – Habillage d'huissierie.....	28
14A.03.01.07 - Signalétique	28
14A.03.01.07.01 – Tableau d'affichage.....	28
14A.03.01.07.01.01 – Tableau d'affichage intérieur 2A4.....	28
14A.03.01.07.01 – Plan d'évacuation.....	28
14A.03.01.07.01.01 – Plan d'évacuation.....	28
14A.03.01.07.01.02 – Consignes	29
14A.03.02 - Parties privatives.....	31
14A.03.02.01 - Bloc porte palière	31
14A.03.02.01.02 - Attitude.....	31
14A.03.02.01.02.01 – Bloc porte intérieur bois : article modifié.....	31
14A.03.02.01.03 - Caractère	32
14A.03.02.01.03.01 – Bloc porte intérieur bois	32
Dito logements T1 à T3.	32
14A.03.02.01.06 – Serrure motorisée à empreinte digitale (OPTION FLEXOM 2.0).....	32
14A.03.02.02 - Bloc porte distribution	32
14A.03.02.02.02 - Attitude.....	32
14A.03.02.02.02.01 - Dimensions 83cm x 204cmht	33
14A.03.02.02.02.04 - Plus-value pour condamnation par verrou	33
14A.03.02.02.02.05 - Plus-value pour condamnation par clef.....	33
14A.03.02.02.03 - Caractère	33
14A.03.02.02.03.01 - Dimensions 83cm x 204cmht	34
14A.03.02.02.03.04 - Plus-value pour condamnation par verrou	34
14A.03.02.02.03.05 - Plus-value pour condamnation par clef.....	34
14A.03.02.03 - Placard.....	34
14A.03.02.03.01 - Porte Placard	34
14A.03.02.03.01.01 - Portes battantes - Porte pour ETEL	35
14A.03.02.03.01.02 - Portes battantes - Dimensions ≤80cm	35
14A.03.02.03.01.03 - Portes coulissantes - Dimensions 80 à 100cm	36

14A.03.02.03.01.04 - Portes coulissantes - Dimensions 100 à 120cm	36
14A.03.02.03.01.05 - Portes coulissantes - Dimensions 120 à 140cm	36
14A.03.02.03.01.06 - Portes coulissantes - Dimensions 140 à 160cm	36
14A.03.02.03.01.07 - Portes coulissantes - Dimensions 160 à 180cm	36
14A.03.02.03.02 - Aménagement intérieur Placard	36
14A.03.02.03.02.01 - Placards < 120 cm	36
14A.03.02.03.02.02 - Dimensions 120 à 140cm	37
14A.03.02.03.02.03 - Dimensions 140 à 160cm	37
14A.03.02.03.02.04 - Dimensions 160 à 180cm	37
14A.03.02.03.02.08 - Placards < 120 cm	37
14A.03.02.03.02.09 - Dimensions 120 à 140cm	37
14A.03.02.03.02.10 - Dimensions 140 à 160cm	37
14A.03.02.04 – Plinthes : Pour mémoire : article modifié	37
14A.03.02.05 - Trappe d'accès.....	38
14A.03.02.05.01 - Gaines techniques	38
14A.03.02.05.01.01 – Gaines pièces principales.....	38
14A.03.02.05.01.02 – Gaines pièces secondaires.....	38
14A.03.02.07 - Habillage	39
14A.03.02.07.01 - Champlat d'about de cloison	39
14A.03.02.08 - Encoffrement nourrice / réseaux	39
14A.03.02.08.01 - Coffres d'habillage de tuyauteries : article supprimé	39
14A.03.02.09 - Ouvrage divers.....	39
14A.03.02.09.01 - Tablier de baignoire : Pour mémoire	39
14A.03.02.09.02 - Cloison démontable PMR.....	39
14A.03.02.09.05 – Marche bois : option.....	39
14A.03.02.09.05.01 – Jusqu'à 1m long. environ	40
14A.03.02.09.05.02 – Jusqu'à 1m80 long. environ	40
LOCAUX D'ACTIVITE	41
14A.01 – GENERALITES	43
14A.01.01 - Organigramme	43
14A.01.01.01 – Organigramme	43
14A.03 – SUPERSTRUCTURE.....	45
14A.03.01 - Parties communes	45
14A.03.01.01 - Bloc porte : article modifié	45
14A.03.01.01.01 – Blocs-portes standards, sanitaires et divers.....	46

14A.03.01.01.01.03 – Bloc-porte 1 vantail laqué stratifié, avec condamnation : article modifié	46
14A.03.01.01.01.04 – Bloc-porte 1 vantail laqué stratifié, sans condamnation : article modifié	46
14A.03.01.01.06 – Blocs-portes PF ½ heure : article modifié.....	46
14A.03.01.01.06.01 – Bloc-porte 1 vantail, avec condamnation.....	47
14A.03.01.01.06.02 – Bloc-porte 2 vantaux, avec condamnation	47
14A.03.01.01.06.06 – Bloc-porte 1 vantail, laqué, sans condamnation : article modifié	47
14A.03.01.01.07 – Blocs-portes CF ½ heure, stratifiés	47
14A.03.01.01.07.03 – Bloc-porte 1 vantail acoustique, avec condamnation	47
14A.03.01.02 – Plinthes : Pour Mémoire : option : article modifié	47
14A.03.01.02.02 – Plinthes en médium revêtu : article ajouté.....	47
14A.03.01.02.02.02 – Hauteur 100mm	48
14A.03.01.03 - Façades gaines techniques.....	48
14A.03.01.03.01 – Façades de gaines techniques palières intérieures	48
14A.03.01.03.01.01 – Toutes dimensions.....	48
14A.03.01.06 - Habillage des murs	48
14A.03.01.06.01 – Miroirs.....	48
14A.03.01.06.01.01 – Miroir sans cadre	48
14A.03.01.07 - Signalétique	49
14A.03.01.07.01 – Tableau d'affichage.....	49
14A.03.01.07.01.01 – Tableau d'affichage intérieur 4A4.....	49
14A.03.01.07.01 – Plan d'évacuation.....	49
14A.03.01.07.01.01 – Plan d'évacuation.....	49
14A.03.01.07.01.02 – Consignes	49
14A.03.01.09 - Ouvrages divers.....	49
14A.03.01.09.01 – Extincteurs : Pour Mémoire	49
14A.03.01.09.08 – Plan-vasque	50
14A.03.01.09.13 - Trappes de gaines techniques	50
14A.03.01.09.13.01 – Trappes CF 1/2h.....	50
14A.03.01.09.14 – Miroir sans cadre	50
14A.03.01.09.15 – Marches et contremarches bois exotique : article supprimé.....	51
14A.03.01.09.15.01 – Escalier ¼ tournant.....	51
14A.03.01.09.15.02 – Escalier droit	51
14A.03.01.09.16 – Equipements divers	51
14A.03.01.09.16.01 – Banc de vestiaires : article supprimé.....	51
14A.03.01.09.16.02 – Patère double : article supprimé.....	51

14A.00 – GENERALITES

14A.00.01 - Préambule

Le présent lot a pour objet, en complément du lot 00-PRESCRIPTIONS COMMUNES réputé indissociable, la présentation des travaux inscrits à la construction et à la finition d'un ensemble immobilier ci-dessous décrit.

Description sommaire de l'opération:

L'opération concerne la construction :

- de 74 logements collectifs,
- d'1 loge gardien,
- et de locaux d'activité non aménagés à RDC et R+1.

L'ensemble sera construit sur deux niveaux de stationnement en sous-sol, se raccordant à R-1 sur le parking d'un immeuble existant.

Une serre et un jardin potager seront accessibles à R+5 de la cage B.

INFRASTRUCTURE

nombre de niveaux de sous-sol : 2

SUPERSTRUCTURE

- stationnements : 93 places
- nombre de bâtiment : 2
- nombre de cages : 2
- nombre de niveaux : RDC+6 (cage A)
RDC+10 (cage B)
- nombre de logements en accession à la propriété : 74
- nombre de logements locatifs sociaux : 0
- autres types de logements : sans objet
- locaux communs et techniques : poste transfo, local géothermie, local OM, locaux 2 roues.
- autres types de locaux : loge gardien et locaux d'activité.

Les logements de la cage B seront classés en 3^{ème} famille A.

et les logements de la cage A, en 4^{ème} famille.

Les locaux d'activité seront soumis au Code du Travail et pourront être éventuellement partiellement classés en ERP type W de 5^{ème} catégorie.

Les parkings seront soumis à la réglementation des Parcs de Stationnement.

Exigences du projet

La présente opération sera certifiée **NF HABITAT HQE 1^{pt}** pour l'ensemble des logements. Le projet respectera donc l'ensemble des préconisations édictées dans ce(s) référentiel(s).

Les logements T4 et T5 répondront à la gamme *CARACTERE I* de chez Bouygues Immobilier, les autres logements à la gamme *ATTITUDE I*.

Maquette numérique

Le présent dossier fait l'objet d'un rendu en maquette numérique, qui devra répondre en tous points au cahier des charges spécifique joint au dossier de consultation.

Performances thermiques

Les niveaux thermiques de la présente opération à atteindre sont :

- **RT2012 -10%** pour l'ensemble des logements.

L'entreprise prendra connaissance de l'étude thermique qui définit les caractéristiques des isolants, matériaux et matériels à mettre en œuvre, isolants certifiés ACERMI.

Les bâtiments de logements collectifs du présent projet devront présenter une étanchéité à l'air respectant la valeur limite réglementaire de **1.00m³/h.m²**. L'ensemble des prestations (*façades, menuiseries extérieures, doublages, etc.*) devront permettre de satisfaire à cette valeur.

Des tests d'étanchéité à l'air seront réalisés in situ par un organisme agréé **sous la conduite du Maître d'Ouvrage et la responsabilité du Bureau de Contrôle**, résultats qui seront communiqués au bureau de contrôle. En cas de résultats négatifs, de nouveaux tests seront réalisés aux frais de l'entreprise ou des entreprises dont l'ouvrage aura été déclaré défectueux. Ces ouvrages, ainsi que tous ceux qui en découlent, y compris ceux des autres corps d'état, seront également à reprendre par l'entrepreneur, sans prétendre à supplément de prix.

Chaque corps d'état concerné par l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment, et notamment les lots :

- Gros-œuvre
- Etanchéité
- Menuiseries extérieures
- Métallerie
- Menuiserie intérieure
- Cloisons - Doublages
- Chauffage
- Ventilation
- Plomberie
- Electricité
- Ascenseur

devra sensibiliser ses équipes aux bonnes pratiques permettant d'éviter les défauts d'étanchéité, et transmettre sa méthodologie au travers de fiches récapitulatives sur les points sensibles, au Bureau de contrôle. Prise en compte du guide BOUYGUES IMMOBILIER notamment, sur les points de vigilance (*calfeutrement des fourreaux en sortie des gaines ETEL, calfeutrement des coffres de VR, collerettes des sorties de ventouses en façade, calfeutrement des bouches d'entrées d'air avec joint silicone...*).

Performances acoustiques

Concernant l'acoustique, les entreprises prendront connaissance des prescriptions des études acoustiques jointes au dossier, et devront mettre en œuvre l'ensemble des prestations et sujétions nécessaires pour respecter les objectifs de ces études.

Etude du BET DUCLOS, référencée 16/1290c, en date du 21-12-2016.

Documents techniques contractuels

En complément du LOT 00 - PRESCRIPTIONS COMMUNES indissociable du présent document, la liste mentionnée ci-après est non exhaustive :

- les documents techniques applicables principalement aux ouvrages du présent lot
- les Normes françaises homologuées (NF) et normes européennes EN, Eurocodes
- les règles d'exécution des Documents Techniques Unifiés contenant les prescriptions des Cahiers des Clauses Techniques (CCT), des Cahiers des Clauses Spéciales (CCS) et autres documents,
- les Cahiers du CSTB,
- les règles de sécurité éditées par le Ministère du Travail,
- le code de la construction et de l'habitation,

- les lois et textes ministériels en vigueur à la date du Permis de Construire,
- l'aptitude à l'usage des produits de construction,
- le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Cette liste de documents n'est pas limitative et inclut implicitement tout document d'ordre réglementaire ou technique applicable aux travaux du présent lot.

Documents à fournir par l'entreprise

En complément du LOT 00 - PRESCRIPTIONS COMMUNES indissociable du présent document:

La liste mentionnée ci-après est non exhaustive; elle inclut implicitement tous documents conventionnels d'exécution des ouvrages.

Les études d'exécution sont à la charge de l'entrepreneur.

Il établira notamment :

- les plans d'exécution des ouvrages ainsi que les plans d'implantation,
- les nomenclatures détaillées des ouvrages,
- les notes de calculs.

sur la base des pièces du marché, des indications du Maître d'œuvre.

Avant toute intervention, les documents d'exécution seront soumis à l'avis et à l'approbation du Maître d'œuvre ainsi que du contrôleur technique.

Ils prendront en compte l'ensemble des indications communiquées par les lots de gros œuvre et de terrassements en rapport avec les pieux.

L'ensemble des éléments suivants seront transmis par l'entrepreneur au Maître d'œuvre ainsi qu'au Bureau de Contrôle :

* avant exécution des travaux :

- les fiches techniques des produits,
- les Avis Techniques du CSTB,
- les procès-verbaux d'essais ou les certificats du CSTB,

* après exécution des travaux :

- les plans des ouvrages tels qu'exécutés,
- les procès-verbaux d'essais in situ.

Environnement

L'entreprise apportera une attention particulière à l'impact que peut avoir le chantier sur l'environnement, tant au niveau de la propreté du chantier (*nettoyage, tri et évacuation des gravats en décharges spécifiques, etc.*), qu'au niveau de la consommation des énergies pendant la phase chantier ou des engins, matériaux et produits employés et mis en œuvre.

Chaque membre du personnel sera sensibilisé à l'importance de ces gestes respectueux de l'environnement et veillera à les respecter et les faire respecter.

Les engins et matériaux employés seront "propres", c'est-à-dire notamment à faible impact sonore et olfactif sur la qualité de l'air : dégagement de substances nocives (*produits volatiles type COV, formaldéhydes...*) réduit voire inexistant pendant leur mise en œuvre ou pendant leur durée de vie.

Les justificatifs des émissions de C.O.V et de formaldéhydes des produits devront être fournis par les entreprises au moment de la présentation des échantillons afin que le Maître d'Ouvrage puisse arrêter ses choix.

La directive 99/13 du 11 mars 1999, relative aux émissions de COV dues à l'utilisation de solvants, a imposé des valeurs limites pour les émissions canalisées et diffuses de COV et des obligations particulières concernant les solvants les plus toxiques (*réduction, substitution*).

Ces dispositions ont été transposées dans la réglementation française.

- Les produits employés (*peintures, vernis, colles, nettoyants, etc.*) respecteront ces teneurs maximales.

14A.00.02 - Qualité des matériaux

Concernant l'utilisation du bois, tous les produits bois devront être certifiés PEFC ou FSC. Aucun bois exotique ne sera utilisé. Obligation sera faite de fournir une certification CTB B+ à minima, voire une certification CTB P+, pour les bois employés. Les éléments justificatifs seront transmis au Bureau VERITAS Assistant Maître d'Ouvrage en charge du respect du volet Environnemental de l'opération

Classements des produits

Classement acoustique

D'une manière générale, lorsqu'une exigence de classement acoustique est imposée pour un ouvrage, la preuve sera apportée :

- soit par un procès-verbal en cours de validité délivré par un laboratoire agréé,
- soit par une certification CSTB.

Classement au feu

D'une manière générale, lorsqu'une exigence de classement au feu est imposée pour un ouvrage, la preuve sera apportée :

- soit par un procès-verbal en cours de validité délivré par un laboratoire agréé,
- soit par estampillage de qualité NF - Réaction au feu, attribué par l'AFNOR.

Traitements

Traitement des bois

Tous les bois massifs mis en œuvre recevront préalablement en usine un traitement fongicide et insecticide durable, conforme au type 2 de la norme NF P 23.305, permettant l'obtention d'un certificat de traitement des bois.

Les bois seront dégraissés, brossés, poncés et époussetés avant traitement à l'aide d'un produit compatible avec les revêtements de finition.

Traitement des métaux ferreux

Suivant nature et utilisation des métaux, le traitement pourra être :

- par galvanisation à chaud pour demeurer en aspect galvanisé,
- par galvanisation à chaud puis thermolaquage,
- par métallisation au pistolet,
- par peinture inhibitrice de rouille appliquée après décalaminage, grenailage, brossage et dépoussiérage, et avant peinture de finition prévue au lot 'Peinture'.

Traitement des métaux non ferreux

Les métaux non ferreux seront protégés par anodisation ou par thermolaquage en usine. Ces traitements seront réalisés en conformité avec les normes en vigueur.

Qualité des produits

Les différents produits composants un système seront compatibles entre eux et devront répondre à l'emploi pour lequel ils sont destinés.

Les sections de bois indiquées au présent descriptif correspondent aux épaisseurs commerciales théoriques, la tolérance de rabotage étant de 2mm sur chaque face.

Bois massifs

Les essences, choix, caractéristiques et classements d'aspects des bois seront conformes aux normes NF B 50-001, NF B 53-510 et NF P 23.305.

Agglomérés

Seuls les panneaux de particules seront admis. Ils seront conformes aux normes NF B 54.100 et NF B 54.112. Ils devront provenir d'une fabrication sous label NF CTB (P ou H, suivant utilisation) et présenter une bonne aptitude au placage direct.

Contreplaqués

Les panneaux de contreplaqués seront conformes aux normes NF B 54.150 et NF B 54.172, et répondront à la classe I ou II, suivant leur utilisation.

Quincailleries

Toutes les quincailleries porteront le label de qualité de marque N.F., et seront conformes aux normes P.26. Elles devront provenir de fabricants hautement réputés et agréés par le Maître d'Oeuvre.

Les serrures seront conformes à la norme NFa 26-409.

Les modèles seront soumis, au préalable, à l'acceptation du Maître d'œuvre et du Maître de l'Ouvrage.

Les dimensions, la force et le nombre des articles de quincaillerie et de ferrage seront adaptés aux dimensions, au poids et à l'usage des ouvrages concernés.

Ils seront mis en place avec soin, fixés par vis à tête fraisée.

Toutes les pièces de quincailleries en métaux ferreux seront imprimées à l'antirouille, sur toutes leurs faces avant la pose.

Les articles tels que paumelles, pivots, serrures, etc. seront graissés lors du montage.

Les serrures seront fournies avec trois clés.

Les béquillages seront facilement préhensibles et répondront aux exigences de la réglementation PMR (*hauteur 1m30 maximum, préhension aisée, bouton proscrit...*).

Vitrages et joints

Les vitrages et les joints seront conformes aux normes les concernant, tant pour leurs qualités, que pour leur mode de pose et leur stockage.

Organigramme

Il sera traité dans le cadre du présent lot en relation avec les autres lots concernés (*notamment menuiseries extérieures, métallerie serrurerie, électricité courant faible, ascenseurs, cloisons et clôtures*) en étroite collaboration avec la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre d'exécution, l'utilisateur final et le fabricant.

L'organigramme sera conçu en fonction des besoins spécifiques de l'utilisateur final. L'ensemble doit fonctionner sur passes, avec au moins un passe général et des passes partiels avec possibilité de chevauchement des passes partiels entre eux. Un tableau récapitulatif de toutes les portes sera délivré par le fabricant.

Les cylindres seront livrés avec 3 clés par défaut et une étiquette individuelle autocollante de repérage de porte. L'organigramme fabriqué sera stocké par le fabricant sur un outil de gestion informatique sécurisé, afin d'assurer un niveau de service optimum dans le cadre des extensions et / ou maintenance futurs.

L'ensemble des clés des portes du projet est prévu mis sur organigramme et ayant un caractère difficilement copiable.

Un organigramme simplifié sera créé pour les portes de certains placards, suivant description, ainsi que pour les gaines techniques avec serrures.

14A.00.03 - Préconisations de mise en œuvre

Echantillons

A la demande du Maître d'œuvre, l'entrepreneur titulaire du présent lot, fournira sur un panneau, un échantillon représentatif des produits et de leur mise en œuvre, et notamment de l'ensemble des quincailleries des blocs portes, sera proposé au Maître d'œuvre.

La mise en œuvre de ces matériels ne pourra intervenir qu'après acceptation des échantillons présentés par l'Entreprise.

Sujétions d'exécution

Généralités

Les travaux de menuiseries intérieures ne pourront être entrepris que lorsque le bâtiment sera hors d'eau - hors d'air, et les prestations des lots GROS-ŒUVRE et CLOISONS - DOUBLAGE achevées.

Les menuiseries devront être posées et maintenues dans les conditions hygrométriques d'air ambiant prévues dans les dispositions de l'article 4.01.2 du DTU 36.1.

Tous les bois seront secs à l'air, suivant norme B.51 002, degré d'humidité 13 à 17%, séchage effectué conformément à l'article 1312 du cahier 173 du C.S.T.B. de façon à n'altérer ni l'aspect, ni les propriétés des bois, étant précisé que, pour tous les ouvrages intérieurs, le degré d'humidité sera inférieur ou égal à 15 %.

Tous les bois seront traités fongicides et insecticides. La nature et qualité des bois (*composition pour les bois reconstitués*), leur traitement, revêtement de surface, etc. seront conformes à la réglementation sur les teneurs en COV et formaldéhydes.

Tous les produits disposant d'une étiquette COV doivent avoir une note de A+ pour les émissions totales, et au moins A pour l'émission principale.

Le formaldéhyde (*formule HCHO*) est susceptible de provoquer à faible concentration (> 0,2 ppm) des irritations passagères, voire des réactions inflammatoires plus ou moins graves chez des personnes sensibles (*asthme, eczéma, urticaire*).

Il est classé comme cancérigène possible sur la base de résultats d'expérimentations animales, sans qu'on n'ait pu mettre en évidence d'effet cancérigène chez l'homme.

La principale source de formaldéhyde dans l'air intérieur des bâtiments est la fumée de cigarette. Pour tous les panneaux à base de bois, le dégagement de formaldéhyde diminue en principe rapidement avec le temps, mais peut durer plusieurs années. Il varie en fonction des saisons : il augmente lors de la mise en marche du chauffage (chaleur) ou la diminution de ventilation (humidité).

Trois normes caractérisent leurs émissions ou leurs teneurs en formaldéhyde :

- panneaux de contreplaqué : la norme NF EN 1084 (août 95) définit 3 classes d'émission : A (<3,5 mg/m² h), B (3,5 à 8 mg/m² h), C (> 8 mg/m² h).
- panneaux de particules : la norme NF EN 312-1 définit 2 classes selon leur teneur :
classe 1 (< 8 mg / 100 g de panneau sec)
classe 2 (< 30 mg / 100 g de panneau sec)
- panneaux de fibres : la norme NF EN 622-1 définit 2 classes selon leur teneur :
classe A (< 9 mg / 100 g de panneau sec)
classe B (< 40 mg / 100 g de panneau sec)

Huisseries et bâtis

Le titulaire du présent lot fournira aux lots GROS-ŒUVRE et CLOISONS - DOUBLAGE les huisseries et bâtis des portes et gaines, qui seront implantés et mis en œuvre par leurs soins.

La livraison des huisseries et bâtis dans la pièce et leur repérage, sont à la charge du présent lot.

Tolérances (en écart maximum) des ouvrages de menuiseries intérieures

- Implantation : écart de 1cm entre la position réelle de chaque axe de la menuiserie et la position théorique des ouvertures,
- Pose des huisseries et bâtis :
 - * défauts de rectitude ou d'aplomb des montants : écart de 2mm sur tous les plans,
 - * défauts de rectitude et de niveau des traverses : écart de 2mm pour le 1er mètre et de 1mm par mètre supplémentaire (avec un maximum de 4mm).

Jeu des ouvrants : écart compris entre 5 et 10mm quelle que soit la position d'ouverture :

- * ce jeu peut être augmenté en cas de détalonnage pour la ventilation des locaux,
- * les blocs portes coupe-feu ou pare flamme ne sont pas assujettis à cette tolérance.

Vantaux

Toutes les menuiseries seront poncées ; il ne sera toléré aucune épaufrure, l'entrepreneur devant fournir tous les éléments nécessaires à la protection de ses ouvrages.

Les détails d'exécution seront mis au point dès le début du chantier en accord avec les autres entreprises. Ces détails recevront le visa du Maître d'Oeuvre.

Les menuiseries seront fournies, en temps utile, au peintre qui appliquera la couche d'impression avant pose des menuiseries.

Fourniture aux lots concernés des tringles de maintien de l'écartement des huisseries pendant les travaux.

Le titulaire du présent lot doit le détalonnage des portes suivant indications du lot VENTILATION.

L'air circule des pièces principales (chambres, séjour) vers les pièces de service (sdb, wc, cuisine) au droit des portes intérieures par un détalonnage des portes (1cm pour les portes intérieures desservant des pièces principales équipées d'entrée d'air ou une salle d'eau sans appareil à gaz raccordé; pour les portes intérieures desservant une salle d'eau équipée d'un appareil à gaz raccordé ou une cuisine : 2 portes = 1cm, 1 porte = 2cm).

Livraison

L'entrepreneur devra veiller au bon fonctionnement et à la bonne tenue des ouvrages d'une manière permanente, tant avant la réception que pendant la période de garantie.

Les raccords de peinture qui pourraient être nécessaires du fait des mises en jeu, seront faits pour le compte du présent lot par l'entrepreneur du lot PEINTURE chargé de l'exécution de l'ensemble des travaux.

Les ouvrages destinés à être peints au lot PEINTURE reçoivent avant pose une couche d'impression colorée, compatible avec la peinture de finition prévue.

Celle-ci sera appliquée sur toutes les faces des ouvrages, visibles ou cachées, après préparation d'usage (ponçage, époussetage...).

14A.00.04 - Limites de prestations**Prestations à comprendre à charge du présent Lot**

Toutes les fournitures et travaux nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages seront prévus au présent lot suivant les règles professionnelles, ce descriptif n'étant pas limitatif (*travaux préparatoires, accessoires, emploi d'engins pour fabrication et mise en œuvre, engins de levage, échafaudages, protections, nettoyage, etc.*).

Les ouvrages devront être conformes aux différentes réglementations en vigueur à la date du Permis de Construire, et l'entrepreneur ne pourra se substituer aux exigences de ces réglementations.

Seront dus également tous les documents graphiques, notes de calculs et essais, nécessaires à l'exécution et la livraison des ouvrages.

D'une manière générale, tous les travaux entraînés par une modification apportée par le titulaire du présent lot à la solution de base faisant l'objet de l'appel d'offres seront obligatoirement exécutés par les titulaires des lots spécialisés sous la responsabilité et à la charge du titulaire du présent lot.

Les entrepreneurs de chaque lot devront fournir :

- au lot GROS-OEUVRE, en temps voulu suivant le planning d'exécution, toutes les huisseries, fourreaux, fourrures, taquets, tasseaux, boîtes de scellement, négatifs, etc. nécessaires aux réservations au coulage pour l'exécution de ses ouvrages. La réalisation de ces travaux de réservation et autres sera faite conjointement en présence des entreprises concernées.
- au lot PLATRERIE l'ensemble de ses réservations, renforts, etc.
- aux entreprises intéressées suivant le planning général des travaux, toutes les informations nécessaires sur documents graphiques.

Dans le cas de retard de production de ces informations et de ces matériaux, les conséquences financières en découlant seront imputées aux lots concernés.

L'entrepreneur titulaire du présent marché fera son affaire de l'ensemble des dispositions à adopter, tant dans les modes de dimensionnement des ouvrages que dans leurs conditions d'exécution ou dans le choix des matériaux, pour les constructions faisant l'objet de spécificités : construction en bord de mer, en zone sismique, en site occupé, etc.

L'ensemble des dispositions nécessaires pour répondre aux différentes réglementations et contraintes sont intégrées dans le montant forfaitaire du marché de l'entreprise.

14A.00.05 - Certification NF

<< NF >>

Les logements Accession seront certifiés NF HABITAT HQE 1pt.

Les entreprises s'engagent à respecter les exigences de ces certifications et ne peuvent se prévaloir d'un manque de précisions dans les documents constituant le dossier marché.

Les référentiels sont consultables aux adresses suivantes : **Voir Prescriptions Générales**

Tous les isolants bénéficieront de la certification ACERMI.

Dans les domaines où ils existent et dans des conditions permettant une mise en concurrence objective, des matériaux, produits ou équipements dont les caractéristiques d'aptitude à l'emploi ont été évaluées par un tiers indépendant doivent être utilisés systématiquement. C'est-à-dire :

- Des matériaux, produits ou équipements contrôlés périodiquement et certifiés conformes aux normes, par un organisme certificateur accrédité[1] établi dans l'Espace Economique Européen. Le site d'AFOCERT (Association Française des Organismes de Certification des Produits de Construction), www.afocert.fr, renseigne sur les certifications de produits de construction existantes en France.
- Des produits intégrés à un procédé de construction innovant bénéficiant d'un Avis Technique ou d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'une Appréciation Technique d'expérimentation (ATex) ou d'un Pass innovation (voir <http://evaluation.cstb.fr/>).

A défaut, les matériaux, produits ou équipements doivent justifier de caractéristiques de performance équivalentes. La justification de l'équivalence est à fournir par le fabricant concerné.

Les matériaux, produits ou équipements doivent bénéficier d'un certificat de conformité et/ou avis technique à jour (leur validité peut être vérifiée sur la liste des produits certifiés/évalués mise à disposition du public par l'organisme concerné).

1. [INFO] L'organisme certificateur doit être accrédité selon la norme d'accréditation en vigueur par le COFRAC ou, à défaut, par un membre de l'EA (European cooperation for Accreditation, liste disponible sur le site www.cofrac.fr).

Emission de Formaldéhyde et autres composés organiques volatils :

Produits mis à disposition sur le marché à compter du 1^{er} janvier 2012 :

Article L.221-10 du code de l'environnement : " *Les produits de construction et d'ameublement ainsi que les revêtements muraux et de sol, les peintures et vernis qui émettent des substances dans l'air ambiant sont soumis à une obligation d'étiquetage des polluants volatils à partir du 1^{er} janvier 2012* ", au sens de l'arrêté du 19 avril 2011.

Dans le cas d'une certification NF HABITAT ou NF HABITAT HQE, ils seront étiquetés A.

LOGEMENTS

14A.01 – GENERALITES

14A.01.01 - Organigramme

Mise sur organigramme de l'ensemble des portes intérieures et extérieures, privatives et communes, des bâtiments, sur passe partiel et/ou général.

Fourniture des cylindres aux différents corps d'état pour mise en œuvre par leurs soins.

14A.01.01.02 – Organigramme Accession

L'entreprise établira l'organigramme de la façon suivante :

- 3 badges par logement, type Vigik (*charge lot ELECTRICITE*), pour accès au hall d'entrée à RDC, portes de garage,
- 4 clés par logement,
- 2 clés BAL par logement + 1 pour le Maître d'Ouvrage,
- 2 clés par tableau d'affichage pour le Maître d'Ouvrage,
- 3 pass généraux pour les locaux communs et techniques, accès toiture, etc.
- à compléter et préciser avec le Maître d'Ouvrage.

La clé de la porte palière permettra l'accès suivant aux locaux du projet :

- au sous-sol depuis le hall,
- aux ascenseurs depuis les sous-sols,
- aux sous-sols depuis les ascenseurs,
- locaux vélos,
- local OM.

Demi-cylindres, demi-cylindres avec bouton moleté et cylindres européens de sécurité :

Lot METALLERIE :

- cadenas pour échelle d'accès en terrasses, enclos techniques VMC,
- demi-cylindre simple entrée : sas sur parking et/ou sur local cycles côté circulation, sas sur parking côté circulation, locaux SG, LT et FO à R-1, local géothermie, local entretien, locaux cycles et OM à RDC, escaliers du sous-sol (*hors escalier débouchant dans les espaces verts*),
- cylindre : Local cycles du R-2, loge gardien, accès à l'espace potager.

Lot ASCENSEUR :

- contact à clef demi-cylindre : cabines ascenseurs, pour accès aux ascenseurs aux niveaux de sous-sol.

Lot MENUISERIES EXTERIEURES PVC :

- demi-cylindre simple entrée sur châssis des circulations communes.

marque : VACHETTE, BRICARD ou équivalent

- produit : SYSTEME VIP, sur carte de reproduction

Localisation :

Sur l'ensemble des ouvrages et portes des parties communes et privatives.

14A.02 – INFRASTRUCTURE ET STATIONNEMENTS COUVERTS

14A.02.01 - Bloc porte

14A.02.01.02 - Bloc porte locaux / caves

14A.02.01.02.02 – Blocs portes individuels des caves : **article modifié**

Bloc porte isoplane, standard, à recouvrement. Grille de ventilation en partie basse, en métal déployé laqué, section 20x10cmht environ.

Béquillage double sur plaques, en zamack.

La ventilation haute est assurée par une mise ajourée des parpaings des cloisons par le lot GROS-ŒUVRE.

- Dimensions : 80x204cmht.

Porte

Vantail standard, fibre de parement lisse brut imprimé, épaisseur 40mm. Cadre bois résineux abouté, âme **pleine nid-d'abeille**.

Finition de la porte

Parement prépeint brut, sans finition.

Huisserie bois, métallique, moulurée

Huisserie métallique standard, sans finition. Protection antirouille d'usine.

Serrure

Serrure mécanique à mortaiser, bec de cane à condamnation. Cylindre européen de sécurité sur organigramme.

Butoir

Butoir aluminium et caoutchouc.

~~Ferme-porte~~

~~Ferme-porte pour portes CF/PF, à glissière, bras anti-vandale.~~

Localisation :

Portes individuelles des locaux cycles à R-2.

14A.03 – SUPERSTRUCTURE

14A.03.01 - Parties communes

14A.03.01.01 - Bloc porte

marque : MALERBA, JELDWEN ou équivalent

Constitution

- âme: nid d'abeille et/ou pleine
- qualité : intérieure
- blindage: avec et/ou sans
- relief façade: isoplane
- bords: à recouvrement ou non, suivant précision
- finition: prépeinte
- nombre de vantaux: 1 / 2
- degré pare-flamme et/ou coupe-feu: *suivant précision*
- dimensions : largeur - hauteur : 2,04m - épaisseur : 40mm

Paumelles

- type: standard, bouts ronds, en acier
- nombre par vantail: 4

Huisserie

- matériau: métallique
- finition: protection anti-corrosion

Garniture

- bec de cane/clé et/ou bouton moleté
- crémone pompier (si 2 vantaux) : en applique à levier, acier laqué, capotée
- plaques/rosaces: réf. MUZE sur petites plaques (*entraxe 165mm*) de chez VACHETTE ou équivalent pour les logements et JAZZ de chez BEZAULT ou équivalent pour la résidence
- finition: chrome velours

Nota : dans le cas d'une béquille située à moins de 0.40m d'un angle rentrant, il devra être prévu une béquille rallongée spéciale PMR, afin de respecter la réglementation PMR.

Serrure à mortaiser, suivant précision :

- mécanique
- serrure électrique (*compris filerie encastrée*)
- gâche électrique
- ventouse électromagnétique

Nota : dans le cas d'une serrure située à moins de 0.30m d'un angle rentrant, il devra être prévu une serrure déportée, afin de respecter la réglementation PMR.

Butoir

- marque/référence: VACHETTE ou équivalent, réf. 4126
- fixation : au sol/ murale

Barre anti-panique

- marque/référence: VACHETTE ou équivalent,
- gamme standard dans locaux techniques et gamme noble type Pushbar dans circulations et locaux communs

Ferme-porte

- type: hydraulique à glissière, anti-vandale, conforme à la réglementation PMR (*effort de poussée $\leq 50kN$*)
- conformité CF: obligatoire sur portes CF, marque/référence: VACHETTE ou équivalent,
- finition laquée : teinte au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant,
- gamme standard dans les locaux techniques et gamme noble dans les circulations et locaux communs
- sélecteur de fermeture sur porte à 2 vantaux tiercés ou égaux.

Signalétique réglementaire

- étiquette sur portes CF/PF : PORTE COUPE-FEU / PARE-FLAMME A MAINTENIR FERMEE

L'ensemble huisserie et porte des portes CF/PF sera agréé coupe-feu ou pare flamme des degrés indiqués dans les articles concernés, avec marquage indélébile du fabricant (*portes avec P.V. de classement ou normalisées NFP 23-562*).

Bloc-porte équipé d'un panneau réglementaire "Porte coupe-feu – Maintenir fermée" (*à poser après mise en peinture par le lot PEINTURE en cas de porte pré-enduite*).

Les blocs portes seront à monter à chaque niveau pour mise en œuvre dans les cloisons par les lots concernés (*CLOISONS-DOUBLAGE et/ou GROS-ŒUVRE*). Le Procès-verbal de montage en cloison légère devra être fourni.

14A.03.01.01.01 – Blocs-portes standards14A.03.01.01.01.02 – Bloc-porte 1 vantail prépeint, avec condamnation : **article modifié**

marque : HUET

Constitution

- âme: alvéolaire multicellulaire
- qualité : *intérieure*
- relief façade: isoplane
- bords : à recouvrement
- finition : **à peindre au lot PEINTURE** ~~laquée finie d'usine de teinte blanche (pose du vantail à la fin du chantier)~~
- nombre de vantaux : 1 / 2 - si 2 : égaux/tiercés
- dimensions : largeur - hauteur : 2,04m - épaisseur : 40mm

Paumelles

- type: standard bouts ronds, en acier
- nombre par vantail: 3

Huisserie

- matériau: métallique standard, droite, en cloison sèche et/ou en voile béton à bancher
- finition: à peindre sur chantier par le lot PEINTURE

Garniture

- béquillage double sur rosace ronde en chrome, entraxe 195mm, type DIAMOND 199 de chez BONAITI ou équivalent, finition chrome satiné.

Serrure à mortaiser, au choix

- mécanique, monopoint, à mortaiser
- bec de cane sans condamnation

Butoir

- marque/référence: VACHETTE ou équivalent, réf. 4126
- fixation : au sol/ murale

Vantail alvéolaire à peindre, bords droits.

- Serrure 1 point, avec verrou.
- Dimensions : 93x204cmht.

Localisation :

Wc de la loge gardien.

14A.03.01.01.04 – Blocs-portes PF ½heure des escaliers

Bloc-porte de communication, sans condamnation, huisserie métallique standard.

Vantail âme pleine 350kg/m² pour porte CF/PF, épaisseur 40mm.

Butoir aluminium et caoutchouc.

- Finition : à peindre au lot PEINTURE
- Recouvrement : non
- Serrure mécanique à mortaiser bec de cane simple.
- Ferme-porte bras anti-vandale à glissière, pour portes CF/PF.
- Degré CF/PF : PF ½ heure.
- Dimensions : 93x204cmht.

14A.03.01.01.04.01 – Bloc-porte 1 vantail, sans condamnation

- Béquillage double.

Localisation :

Portes des escaliers, et des sas escalier du bâtiment A, excepté vers sous-sol.

14A.03.01.02 - Plinthe

14A.03.01.02.02 – Plinthes en médium : article modifié

Plinthes en médium, à bord **droit** arrondi.

Assemblage à coupe d'onglet à toutes jonctions, finition par un joint souple acrylique à refus et proprement lissé en pied de plinthe.

Finition : à peindre au lot PEINTURE.

14A.03.01.02.02.02 – Hauteur 100mm

- Section : 10x100mmht.

Localisation :

Ensemble des circulations communes des étages avec sol moquette et partiellement à RDC du bâtiment B (à partir de la cage d'escalier).

14A.03.01.03 - Façades gaines techniques

marque : COMEC ou équivalent

Pose : intérieure

Dimensions : suivant plans

Bâti et imposte :

- matériau : bois massif type chêne
- finition : prépeinte
- fixation : vis
- joint périphérique : intumescent sur porte et sur imposte éventuellement ouvrantes,
- pose : sur talon béton 10cmht du lot GROS-ŒUVRE

Vantail et imposte:

- type : battant, en applique pour les gaines intérieures
- matériau : "Décofeu" pour les gaines intérieures
- finition : *prépeint ou stratifié*
- épaisseur : 25mm
- mécanisme d'ouverture : 5 charnières invisibles, ouverture à 94°, avec 3 batteuses manuelles rectang le 10x6 GDF et verrous sur vantaux semi-fixes

Degré coupe-feu: 1/2 heure pour les gaines intérieures.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, accessoires, etc. suivant prescriptions du fabricant, meneaux bois massif type chêne, pour gaines multiples, etc.

PV à communiquer au bureau de contrôle.

14A.03.01.03.01 – Façades de gaines techniques palières intérieures**14A.03.01.03.01.01 – Toutes dimensions**

Façades de gaines techniques intérieures.

- Dimensions : toutes dimensions, suivant plans
- Degré coupe-feu : ½ heure
- Finition : prépeinte, à peindre au lot PEINTURE.

Localisation :

Circulations communes, suivant plans.

14A.03.01.04 - Boîtes aux lettres**14A.03.01.04.01 – Boîtes aux lettres collectives intérieures****14A.03.01.04.01.02 – Boîtes normalisées avec rétro-éclairage : article modifié**

Ensembles de boîtes aux lettres intérieures en relief, ~~avec rétro-éclairage périphérique~~, conformes aux normes françaises et normes PTT, antivandalisme :

- corps en acier traité 10/10^{ème},
- profil de façade en aluminium anodisé avec angles aluminium moulé, peints ou anodisés
- porte centrale en tube d'acier carré, traité et peint. Charnières soudées, fermeture multi-points.
- portes individuelles galbées à fermeture multi points, comportant articulation par tige inox diamètre 5mm, pli de renfort anti-dégondage et porte-étiquettes encastrés
- toutes sujétions de joint d'étanchéité et profils de finition périphériques.

Pose murale en batterie, compris habillage des angles rentrants et sortants.

Revêtement anti corrosion par poudre polyester polymérisée, finition structurée.

Suivant réglementation, 30% des boites seront accessibles aux personnes handicapées : hauteur comprise entre 90 et 130cm, situées à 40cm minimum d'un angle.

- Montage sur parois béton, encastrées en cloison plâtre du lot CLOISONS
- Nombre de boites : suivant répartition des cages d'escalier
- Mise en œuvre : encastrée
- Antivandale : grade 3 (*soit 60kg d'arrachement*)
- Parement des portes : plat.
- Teintes : camel nacré sablé REN 0219MS suivant nuancier RAL.

Suivant le nombre de boites aux lettres, les panneaux d'affichage pourront être intégrés dans les ensembles de boites aux lettres.

- marque : RENZ
- produit : **COURRIEL** ~~seiz9ème encastré intégral~~ intérieur
- porte : Flat ~~silenz~~, acier 12/10^{ème}

14A.03.01.04.01.02.01 – Ensemble de 46 BAL cage A

Localisation :

Hall cage A suivant plans.

14A.03.01.04.01.02.02 – Ensemble de 28 BAL cage A

Localisation :

Hall cage B suivant plans.

14A.03.01.04.01.03 – Boîtes à 16 colis connectées : Option

Ensembles de boîtes à colis connectée, dito article précédent, comprenant tableau d'affichage numérique, système d'intelligence centralisée et cases de formats différents : 4 S, 4 M, 4 L, 2 XL et 2 XXL.

Localisation :

Hall B suivant plans.

14A.03.01.04.01.04 – Boîtes à 22 colis connectées : Option

Ensembles de boîtes à colis connectée, dito article précédent, comprenant tableau d'affichage numérique, système d'intelligence centralisée et cases de formats différents : 6 S, 6 M, 6 L, 2 XL et 2 XXL.

Localisation :

Hall A suivant plans.

14A.03.01.05 - Equipement de hall

14A.03.01.05.01 – Corbeille à papier

Corbeille en acier laqué et inox, contenance 20 litres, fixations murales arrière antivol.

Accessoire dans la gamme des boîtes aux lettres.

- Tôle électrozinguée laquée 10/10^{ème}.
- Fermeture à clé
- Contenance 20 litres
- Dimensions : L300 x H450 x P200 mm
- Teintes : au choix de l'Architecte dito boîtes aux lettres.

- marque : RENZ ou équivalent

Localisation :

Halls suivant plans.

14A.03.01.06 - Habillage des murs

14A.03.01.06.01 – Miroirs

14A.03.01.06.01.02 – Miroir avec cadre

Fourniture et pose de miroir clair argenté 4mm, toute hauteur sous plafond à partir de 10cm au-dessus des plinthes, avec film de protection répondant aux exigences de la norme BSI 6206.

Fixation par pattes, vissées et chevillées dans les parois.

Compris toutes préparations et sujétions nécessaires sur le support pour une planimétrie parfaite.

Cadre en aluminium laqué noir mat.

- Dimensions : suivant projet de décoration de l'Architecte.

Localisation :

Halls suivant plans.

14A.03.01.06.07 – Habillage d'huissierie

Habillage d'huissierie de porte palière, côté circulation commune.

Fixation par collage en plein.

Profil en médium standard plat, selon carnet d'harmonies.

- Section : suivant carnet de décoration de l'Architecte.
- Finition : à peindre au lot PEINTURE.

Localisation :

Ensemble des portes (palières, locaux communs, escaliers...) côté circulation commune.

14A.03.01.07 - Signalétique

14A.03.01.07.01 – Tableau d'affichage

Tableau d'affichage extérieur dans la gamme des boîtes aux lettres.

Boîtier en acier laqué 10/10^{ème} (avec feuillure hydrofuge pour tableau extérieur), fond magnétique.

Porte en acier plié laqué 15/10^{ème} vitrage plexi 4mm et serrure de sûreté :

- finition poudre polyester cuite au four. Fixations inviolables.
- accessoires dans la gamme des boîtes aux lettres.
- teinte : au choix de l'Architecte.

Suivant le nombre de boîtes aux lettres, les panneaux d'affichage pourront être intégrés dans les ensembles de boîtes aux lettres.

- marque : RENZ ou équivalent

14A.03.01.07.01.01 – Tableau d'affichage intérieur 2A4

- dimensions : 52x38cm environ (pour deux formats A4).

Localisation :

A proximité des boîtes aux lettres des halls, suivant carnet de détail de l'Architecte.

14A.03.01.07.01 – Plan d'évacuation

14A.03.01.07.01.01 – Plan d'évacuation

Fourniture et pose de panneaux d'affichage comportant le plan du niveau RDC (plan informatisé avec repérage des issues, extincteurs...) :

- plan plastifié sur support rigide et cadre aluminium, fixations inviolables.
- dimensions : 40x30cm, minimum.

Localisation :

Dans les parkings et dans les halls à RDC près des cages d'escalier et ascenseurs.

14A.03.01.07.01.02 – Consignes

Fourniture et pose de panneaux d'affichage comportant les consignes à respecter en cas d'incendie :

- plan plastifié sur support rigide et cadre aluminium, fixations inviolables.
- dimensions : 20x30cm, minimum.

Localisation :

Dans les parkings et dans les halls à RDC près des cages d'escalier et ascenseurs.

14A.03.02 - Parties privatives**14A.03.02.01 - Bloc porte palière****14A.03.02.01.02 - Attitude****14A.03.02.01.02.01 – Bloc porte intérieur bois : *article modifié***

Bloc porte pare flamme et coupe-feu à âme composite, conforme à la norme NF P 23.201.1 et à la norme NF-Blocs portes intérieurs classement FASTE, n°NF 60/131, géré par le FCBA.

Ensemble comprenant :

- huisserie métallique 15/10^{ème} à bancher avec seuil suisse métallique et joint isophonique,
- joint périphérique isophonique, sur les 3 côtés avec profil d' huisserie à gorge isophonique (*mise en œuvre après l'intervention du lot PEINTURE*), joint balais en partie basse,
- ferrage par 4 paumelles universelles, système antidégondage,
- vantail à âme composite blindée 1 tôle acier 8/10^{ème} et 1 tôle acier 15/10^{ème}, acoustique et coupe-feu, d'épaisseur 40mm composée de **deux parements stratifiés**,
- parements : lisse sur la face côté logement et lisse ou matricé côté parties communes,
- serrure de sûreté 3 points A2P1* à larder, cylindre de sécurité et carte de propriété type SERIAL XP de chez BRICARD ou équivalent, avec 4 clefs, et protecteur de cylindre
- béquillage double sur plaques entraxe 195mm, type TWIST de chez VACHETTE ou équivalent, finition chrome velours,

Nota : dans le cas d'une béquille située à moins de 0.40m d'un angle rentrant, il devra être prévu une béquille rallongée spéciale PMR, afin de respecter la réglementation PMR.

- microviseur coupe-feu, hauteur maxi 1m30, avec volet obturateur,
- numérotation sur chaque porte par plaque en matériau de synthèse avec chiffre, surface durcie anti-rayures, fixation par adhésif puissant. En contraste visuel avec la porte, hauteur 50mm.
- porte-nom plastique, 12x3.5cmht
- butoir, fixation vissée chevillée. Fixation murale et/ou au sol type 4126 de chez VACHETTE **ou** **ARAMIS de chez BRICARD** équivalent,
- *habillage d' huisserie de porte palière (prévu ci-avant à l'article concerné), côté logement par champlat, à peindre au lot PEINTURE.*

Performances :

- Rw (C;Ctr) = 41 dB (-1;-4) avec seuil suisse et joint balai, attesté par un R.E. d'essai acoustique à fournir au bureau de contrôle.
- Stabilité : 3b
- Certification : A2P* BP1
- Ud HM = 2,4 W/m²C sur huisserie métallique.
- CF et PF : EI 30
- Finition : vantail **stratifié**, et huisserie à peindre au lot PEINTURE.
- Vantail **rainuré** lisse aux deux faces : ~~essence au choix de l'Architecte~~
- Dimensions : 0,93 x 2,05mht (0,90m de passage libre)
- *marque* : BLOCFER, HUET ou équivalent
- *modèle* : BLOCFORT, AXIOM

Localisation :

Logements Accession T1 à T3.

14A.03.02.01.03 - Caractère**14A.03.02.01.03.01 – Bloc porte intérieur bois**

Dito logements T1 à T3.

- *marque* : BLOCFER, HUET ou équivalent
- *modèle* : BLOCFORT, AXIOM

Localisation :

Logements Accession T4 à T5.

14A.03.02.01.06 – Serrure motorisée à empreinte digitale (OPTION FLEXOM 2.0)

Plus-value pour remplacement de cylindre de porte de l'article précédent, comprenant :

- suppression du cylindre mécanique prévu en base
- mise en œuvre de cylindre motorisé.

Ouverture sans clé par empreinte digitale, télécommande, code digital personnalisable ou télécommande ou smartphone. Fonctionnement autonome sur batterie. Cylindre motorisé à installer côté intérieur, avec clavier numérique intégré pour la programmation.

Lecteur mural à positionner côté extérieur, pour identification par empreinte digitale ou code.

- Fonctionnement par piles avec alerte de batterie faible. Code maître pour la programmation.
- Autonomie : 1 an pour 10 passages/jour.
- Capacité : 20 empreintes, 3 codes et 5 télécommandes.
- Couleur : aluminium.
- Finition : poudré ou brossé.
- Alimentation électrique : Batterie
- Température d'utilisation : -15 à +55 °C.
- Garantie : 2 ans.
- Mise en œuvre : pose en applique.
- Indice de protection IP : 55.

- *marque* : VACHETTE ou équivalent
- *modèle* : REVO MOTION – ENTR

Localisation :

Portes palières des logements.

14A.03.02.02 - Bloc porte distribution**14A.03.02.02.02 - Attitude**

marque : HUET

Constitution

- âme: alvéolaire multicellulaire
- qualité : *intérieure*
- relief façade: isoplane
- bords : à recouvrement
- finition : laquée finie d'usine de teinte blanche (*pose du vantail à la fin du chantier*)
- nombre de vantaux : 1 / 2 - si 2 : égaux/tiercés
- dimensions : largeur - hauteur : 2,04m - épaisseur : 40mm

Paumelles

- type: standard bouts ronds, en acier
- nombre par vantail: 3

Huisserie

- matériau: métallique standard, droite, en cloison sèche et/ou en voile béton à bancher
- finition: à peindre sur chantier par le lot PEINTURE

Garniture

- béquillage double sur rosace ronde en chrome, entraxe 195mm, type DIAMOND 199 de chez BONAITI ou équivalent, finition chrome satiné.

Serrure à mortaiser, au choix

- mécanique, monopoint, à mortaiser
- bec de cane sans condamnation

Butoir

- marque/référence: VACHETTE ou équivalent, réf. 4126
- fixation : au sol/ murale

14A.03.02.02.02.01 - Dimensions 83cm x 204cmht

Bloc-porte 83x204cmht, sans condamnation.

Localisation :

Logements T1 à T3 : portes des séjours, chambres, dégagements, cuisines, celliers, salles de bains, salles de douche et wc.

14A.03.02.02.02.04 - Plus-value pour condamnation par verrou

Serrure bec de cane avec condamnation par verrou décondamnable de l'extérieur.

Localisation :

Logements T1 à T3 : portes des salles de bains, salles de douche et wc.

14A.03.02.02.02.05 - Plus-value pour condamnation par clef

Plus-value pour serrure bec de cane avec condamnation par clef en L.

Localisation :

Logements T1 à T3 : portes des chambres.

14A.03.02.02.03 - Caractère

marque : HUET ou équivalent

marque : HUET

produit ARKOZE

Constitution

- âme: alvéolaire multicellulaire
- qualité : intérieure
- relief façade: matricé
- bords : à recouvrement
- finition : laquée finie d'usine de teinte blanche (pose du vantail à la fin du chantier)
- nombre de vantaux: 1 / 2 - si 2 : égaux/tiercés
- dimensions : largeur - hauteur : 2,04m - épaisseur : 40mm

Paumelles

- type: standard bouts ronds, en acier
- nombre par vantail: 3

Huisserie

- matériau: métallique standard, droite, en cloison sèche et/ou en voile béton à bancher
- finition: à peindre sur chantier par le lot PEINTURE

Garniture

- béquillage double sur rosace ronde en chrome, entraxe 195mm, type GIORGIA 169 de chez BONAITI ou équivalent, finition chrome satiné.

Serrure à mortaiser, au choix

- mécanique, monopoint, à mortaiser
- bec de cane sans condamnation

Butoir

- marque/référence: VACHETTE ou équivalent, réf. 4126
- fixation : au sol/ murale

14A.03.02.02.03.01 - Dimensions 83cm x 204cmht

Bloc-porte 83x204cmht, sans condamnation.

Localisation :

Logements T4 à T5 : portes des séjours, chambres, dégagements, cuisines, celliers, salles de bains, salles de douche et wc.

14A.03.02.02.03.04 - Plus-value pour condamnation par verrou

Serrure bec de cane avec condamnation par verrou décondamnable de l'extérieur.

Localisation :

Logements T4 à T5 : portes des salles de bains, salles de douche et wc.

14A.03.02.02.03.05 - Plus-value pour condamnation par clef

Plus-value pour serrure bec de cane avec condamnation par clef en L.

Localisation :

Logements T4 à T5 : portes des chambres.

14A.03.02.03 - Placard**14A.03.02.03.01 - Porte Placard**

- *marque* : SIFISA
- *produit* : GRAPHIC

Portes:

- type coulissantes : pour largeur supérieure à 0m80
- type battantes : pour largeur inférieure ou égale à 0m80
- hauteur courante : toute hauteur et/ou sur socle 70mmht suivant précision aux articles concernés

Panneaux:

- matériau : panneaux de particules agglomérées

- finition : mélaminé décor blanc + 5 coloris au choix de l'Architecte
- épaisseur : 10mm

Profilés:

- matériau : *acier galvanisé*
- finition : *blanc et/ou 4 coloris dans la gamme de base du fabricant*

Portes battantes :

Façades de placards de type battant.

Les vantaux seront constitués de panneaux mélaminés qui recevront, sur leurs quatre côtés, un profilé d'acier galvanisé, nervuré, formant un encadrement démontable : un système de liaison mécanique des profilés évitera tout vissage, clouage ou agrafage dans le panneau.

Les profilés d'encadrement seront en acier galvanisé à chaud suivant la norme NF-A-36321 et garantis 10 ans anticorrosion. Ils seront revêtus d'un prélaquage de finition dans la gamme prescrite ci-après.

Les panneaux de 10mm d'épaisseur seront revêtus, sur leurs deux faces, pour un parfait équilibrage, d'un décor structuré, satiné et collé à chaud.

Articulation des vantaux par pivot réglable en partie basse et télescopique à ressort en partie haute. Loqueteaux magnétiques haut et bas et poignée.

Rails haut et bas en aluminium laqué.

Compris profils de finition de recouvrement périphériques sur l'épaisseur de la cloison.

Placards sur socle bois (*de hauteur de plinthe*), compris socle.

14A.03.02.03.01.01 - Portes battantes - Porte pour ETEL

- Dimensions : ≤80cm, hauteur 2m50.

Localisation :

Ensemble des logements suivant plans.

14A.03.02.03.01.02 - Portes battantes - Dimensions ≤80cm

- Dimensions : ≤80cm, 2m10.

Localisation :

Ensemble des logements suivant plans.

Portes coulissantes

Façades de placards de type coulissant.

Les vantaux seront constitués de panneaux mélaminés qui recevront, sur leurs quatre côtés, un profilé d'acier galvanisé nervuré, formant un encadrement démontable : un système de liaison mécanique des profilés évitera tout vissage, clouage ou agrafage dans le panneau.

Les panneaux de 10mm d'épaisseur seront revêtus, sur leurs deux faces, pour un parfait équilibrage, d'un décor structuré, satiné et collé à chaud. Les rails et profilés d'encadrement seront en acier galvanisé à chaud suivant la norme NF-A-36321 et garantis 10 ans anticorrosion.

Ils seront revêtus d'un prélaquage de finition dans la gamme prescrite ci-après.

Vantaux équipés, en partie haute, de suspensions à roulements à billes, pourvues d'un réglage de +/- 15mm environ avec système anti-dévisseur.

En partie basse, guidages télescopiques antibruit compensant automatiquement les différences de niveaux du sol +/- 15mm environ.

Le guidage haut et bas des vantaux devra interdire tout déraillement. Le rail haut sera du type monobloc à bandeau indécrochable et formant joint creux avec le plafond sur la face avant.

14A.03.02.03.01.03 - Portes coulissantes - Dimensions 80 à 100cm

- Dimensions : 80 à 100x250cmht

Localisation :

Ensemble des logements suivant plans ans.

14A.03.02.03.01.04 - Portes coulissantes - Dimensions 100 à 120cm

- Dimensions : 100 à 120x250cmht

Localisation :

Ensemble des logements suivant plans.

14A.03.02.03.01.05 - Portes coulissantes - Dimensions 120 à 140cm

- Dimensions : 120 à 140x250cmht

Localisation :

Ensemble des logements suivant plans.

14A.03.02.03.01.06 - Portes coulissantes - Dimensions 140 à 160cm

- Dimensions : 140 à 160x250cmht

Localisation :

Ensemble des logements suivant plans.

14A.03.02.03.01.07 - Portes coulissantes - Dimensions 160 à 180cm

- Dimensions : 160 à 180x250cmht

Localisation :

Ensemble des logements suivant plans.

14A.03.02.03.02 - Aménagement intérieur Placard**ATTITUDE : Logements Accession T1 à T3**

Composition: (variable selon largeur placard et selon précision aux articles concernés)

- type : tablette chapelière à 1m80, refends tous les 60cm,
- barre penderie sur toute la longueur
- sujétions : compris tout aménagement en cas de ballon d'eau chaude électrique

Structure à partir de panneaux/ossature/ensembles préfabriqués (en atelier ou du commerce)

- matériau : panneaux agglomérés
- finition : mélaminé blanc
- assemblage : chevilles
- fixation : collage
- accessoires : crémaillères acier laqué et toutes équerres de renforts nécessaires, visserie inox

Tringle à cintres:

- matériau : acier
- finition : chromée
- fixation : supports latéraux acier chromé

14A.03.02.03.02.01 - Placards < 120 cmLocalisation :

Logements T1 à T3 suivant plans.

14A.03.02.03.02.02 - Dimensions 120 à 140cmLocalisation :

Logements T1 à T3 suivant plans.

14A.03.02.03.02.03 - Dimensions 140 à 160cmLocalisation :

Logements T1 à T3 suivant plans.

14A.03.02.03.02.04 - Dimensions 160 à 180cmLocalisation :

Logements T1 à T3 suivant plans.

CARACTERE : Logements Accession T4 à T5

- marque : SIFISA
- produit : PRISME

Composition: (variable selon largeur placard et selon précision aux articles concernés)

- type : tablette chapelière à 1m80, refends tous les 60cm,
- barre penderie sur les 2/3 de la longueur
- 5 étagères sur 1/3 de la longueur
- sujétions : compris tout aménagement en cas de ballon d'eau chaude électrique

Structure à partir de panneaux/ossature/ensembles préfabriqués (en atelier ou du commerce)

- matériau : panneaux agglomérés
- finition : mélaminé blanc
- assemblage : chevilles
- fixation : collage
- accessoires : crémaillères acier laqué et toutes équerres de renforts nécessaires, visserie inox

Tringle à cintres:

- matériau : acier
- finition : chromée
- fixation : supports latéraux acier chromé

14A.03.02.03.02.08 - Placards < 120 cmLocalisation :

Logements T4 à T5 suivant plans.

14A.03.02.03.02.09 - Dimensions 120 à 140cmLocalisation :

Logements T4 à T5 suivant plans.

14A.03.02.03.02.10 - Dimensions 140 à 160cmLocalisation :

Logements T4 à T5 suivant plans.

14A.03.02.04 – Plinthes : Pour mémoire : article modifiéPlinthes ~~stratifiées~~ **médium revêtu** au lot PARQUET, **ou en PVC au lot SOLS SOUPLES en option.**

14A.03.02.05 - Trappe d'accès**14A.03.02.05.01 - Gains techniques**

- *marque : COMEC ou équivalent*

Pose : *verticale/intérieure*

Dimensions : *50x50cm*

Bâti:

- *matériau : médium*
- *finition : prépeint (à peindre au lot PEINTURE)*
- *fixation : vis*
- *raccordement sur cloison : suivant indications du fabricant*
- *joint périphérique : isophonique et coupe-feu*

Portillon:

- *type : battant*
- *matériau : médium*
- *finition : prépeint*
- *épaisseur : 40mm*
- *mécanisme d'ouverture : 2 batteuses avec carré et rampe de serrage*

Isolation acoustique:

- *matériau : laine de roche*
- *épaisseur : 30 et/ou 60mm (pour trappe 36 et/ou 39dB)*
- *fixation : collée*

Degré coupe-feu : *1/4 heure*

Surface de trappe : *< 0,25 m² (en cas de surface supérieure à 0.25m², la trappe sera CF ½ heure)*

Les trappes posséderont un indice d'affaiblissement acoustique de $R_{W+C} \geq 32\text{dB}$ dans les pièces secondaires, cuisines fermées et circulations fermées ($R_w(C; C_{tr})= 36(-1; -4)$,

et un indice de $R_{W+C} \geq 37\text{dB}$ dans les pièces principales, circulations ouvertes sur séjour et cuisines ouvertes ($R_w(C; C_{tr})= 39(-1; -5)$).

Les trappes seront mises uniquement en pied de chute (au dernier niveau bas) et/ou à tout niveau avec dévoiement à 90°.

14A.03.02.05.01.01 – Gains pièces principales

Localisation :

Pièces principales, cuisines et circulations ouvertes sur séjours en pied de gaine aux derniers niveaux bas (RDC et/ou R+1 uniquement).

14A.03.02.05.01.02 – Gains pièces secondaires

Localisation :

Pièces secondaires, cuisines et circulations fermées en pied de gaine aux derniers niveaux bas (RDC et/ou R+1 uniquement).

14A.03.02.07 - Habillage**14A.03.02.07.01 - Champlat d'about de cloison**

Habillage des abouts de cloison par fixation invisible de profilé medium standard plat. Finition des éventuels vides avec la cloison, par joint acrylique soigneusement lissé.

- Section : 50x10mm environ.
- Finition : à peindre au lot PEINTURE.

Localisation :

Abouts de cloisons des logements.

14A.03.02.08 - Encoffrement nourrice / réseaux**14A.03.02.08.01 - Coffres d'habillage de tuyauteries : ~~article supprimé~~**

~~Coffres pour tuyauteries au sol, deux faces, facilement démontables, en panneaux de particules CTBH mélaminés, fixés sur tasseaux par vis inox à cuvette. Chants vus plaqués.~~

~~Tasseaux fixés par vis et chevilles au sol et sur les parois, sur semelle PVC dans les pièces humides.~~

~~— Section : 70x150mmht environ.~~

~~— Teinte mélaminé : blanc.~~

Localisation :

~~Entre les appareils sanitaires des salles de bains / salles de douche et les gaines techniques.~~

14A.03.02.09 - Ouvrage divers**14A.03.02.09.01 - Tablier de baignoire : Pour mémoire**

Tabliers en option à la charge du lot PLOMBERIE.

Localisation :

Baignoires suivant plans.

14A.03.02.09.02 - Cloison démontable PMR

Cloison démontable pour accessibilité PMR entre wc et salle d'eau, comprenant un tasseau bois 50x50mm toute hauteur fixés sur les deux parois perpendiculaires.

Remplissage par panneau MDF 10mm sur chaque face, vissés sur les tasseaux, avec cache-vis. Mise en œuvre d'un profil PVC en U en partie basse.

- Dimensions suivant plans.
- Finition au lot PEINTURE.

Toutes sujétions de montage, fixations et finitions. Le sol PVC ne sera pas interrompu au droit de la cloison et sera mis en œuvre avant la cloison.

Aucuns réseaux ne devront être positionnés sur cette cloison.

Localisation :

Entre wc et salle de bains suivant plans pour accessibilité PMR.

14A.03.02.09.05 – Marche bois : option

Marche amovible en bois type pin du nord ou sapin raboté, permettant l'accès depuis l'intérieur aux terrasses accessibles.

Marche avec contremarche et latéraux, assemblage invisible par tourillons, vis...

- Largeur : 30cm environ,

- Longueur : suivant longueur de la porte-fenêtre (*compris devant vantail fixe des baies 3 parties*).
- Finition : brute.

Localisation :

Porte-fenêtre d'accès aux terrasses accessibles.

14A.03.02.09.05.01 – Jusqu'à 1m long. environ

14A.03.02.09.05.02 – Jusqu'à 1m80 long. environ

LOCAUX D'ACTIVITE

14A.01 – GENERALITES

14A.01.01 - Organigramme

Mise sur organigramme de l'ensemble des portes intérieures et extérieures, privatives et communes, des bâtiments, sur passe partiel et/ou général.

Fourniture des cylindres aux différents corps d'état pour mise en œuvre par leurs soins.

Les différentes portes du présent lot comprennent déjà les cylindres définitifs.

14A.01.01.01 – Organigramme

L'entreprise établira l'organigramme de la façon suivante :

- **xx** clés passe général
- 3 clés BAL
- 3 clés tableau d'affichage
- **xx** badges porte de hall et **xx** pour la gestion (*charge lot ELECTRICITE*)
- 1 télécommande par place de parking et 2 complémentaires pour la gestion (*charge lot PORTES DE GARAGE*).

La clé passe général permettra l'accès suivant aux locaux du projet :

- l'accès au sous-sol depuis l'extérieur
- l'accès au sous-sol depuis l'ascenseur (*sauf si présence d'un digicode dans la cabine*)
- l'accès à l'appel de l'ascenseur depuis le sous-sol
- l'accès aux locaux techniques
- l'accès aux locaux vélos
- l'accès aux locaux O.M.

Demi-cylindres, demi-cylindres avec bouton moleté et cylindres européens, de sécurité :

Lot METALLERIE :

- demi-cylindre simple entrée pour escalier secours parking,
- demi-cylindre avec bouton moleté pour locaux CTA, Cfa, TGBT.

- *marque : VACHETTE, BRICARD ou équivalent*
- *produit : SYSTEME VIP, sur carte de reproduction*

Localisation :

Sur l'ensemble des ouvrages et portes des parties communes.

Maître d'Ouvrage : **BOUYGUES IMMOBILIER** – 17, place du Général de Gaulle – 76 000 ROUEN

Maître d'œuvre : Architecte : **CBA** – 9, rue Le Nostre - CS 70505 – 76 005 ROUEN CEDEX

Bureaux d'Étude : Economie/Fluides : **PRISME Ingénierie** – 170, allée Robert Lemasson – 76 230 BOIS-GUILLAUME

Paysagiste : **ESPACE LIBRE** – 27, rue de Verdun – 76 240 BONSECOURS

Structure : **SICRE** – 53, rue Louis Pasteur – 76 130 MONT-SAINT-AIGNAN

n°Affaire : 16-063

le 24 Janvier 2018

14A.03 – SUPERSTRUCTURE

14A.03.01 - Parties communes

14A.03.01.01 - Bloc porte : *article modifié*

marque : MALERBA, JELDWEN ou équivalent

Constitution

- âme: pleine
- qualité : intérieure
- blindage: sans
- relief façade: isoplane
- bords: à recouvrement, suivant précision
- finition: **laquée d'usine stratifié**
- nombre de vantaux: 1 / 2
- degré pare-flamme et/ou coupe-feu: *suivant précision*
- dimensions : largeur - hauteur : 2,04m - épaisseur : 42mm

Paumelles

- type: standard, bouts ronds, en acier
- nombre par vantail: 4

Huisserie

- matériau: métallique
- finition: protection anti-corrosion, à peindre au lot PEINTURE

Garniture

- bec de cane/clé et/ou bouton moleté/ barre antipanique
- crémonne pompier (*si 2 vantaux*) : en applique à levier, acier laqué, capotée
- plaques/rosaces: réf. MUZE sur petites plaques (*entraxe 165mm*) de chez VACHETTE ou équivalent pour les logements et JAZZ de chez BEZAULT ou équivalent pour la résidence
- finition: chrome velours

Nota : dans le cas d'une béquille située à moins de 0.40m d'un angle rentrant, il devra être prévu une béquille rallongée spéciale PMR, afin de respecter la réglementation PMR.

Serrure à mortaiser, suivant précision :

- mécanique
- serrure électrique (compris filerie encastrée)
- gâche électrique
- ventouse électromagnétique

Nota : dans le cas d'une serrure située à moins de 0.30m d'un angle rentrant, il devra être prévu une serrure déportée, afin de respecter la réglementation PMR.

Butoir

- marque/référence: VACHETTE ou équivalent, réf. 4126
- fixation : au sol/ murale

Barre anti-panique

- marque/référence: VACHETTE ou équivalent,
- gamme standard dans les locaux techniques et gamme noble type Pushbar dans les circulations et locaux communs

Ferme-porte

- type: à compas/ hydraulique à glissière, anti-vandale, conforme à la réglementation PMR (*effort de poussée ≤50kN*)
- conformité CF: obligatoire sur portes CF, marque/référence: VACHETTE ou équivalent,
- finition laquée : teinte au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant,
- gamme standard dans les locaux techniques et gamme noble dans les circulations et locaux communs
- sélecteur de fermeture sur porte à 2 vantaux tiercés ou égaux.

Signalétique réglementaire

- étiquette sur portes CF/PF : PORTE COUPE-FEU / PARE-FLAMME A MAINTENIR FERMEE

L'ensemble huisserie et porte des portes CF/PF sera agréé coupe-feu ou pare flamme des degrés indiqués dans les articles concernés, avec marquage indélébile du fabricant (*portes avec P.V. de classement ou normalisées NFP 23-562*).

Bloc-porte équipé d'un panonceau réglementaire "Porte coupe-feu – Maintenir fermée" (*à poser après mise en peinture par le lot PEINTURE en cas de porte pré-enduite*).

Les blocs portes seront à monter à chaque niveau pour mise en œuvre dans les cloisons par les lots concernés (*CLOISONS-DOUBLAGE et/ou GROS-ŒUVRE*).

Le Procès-verbal de montage en cloison légère devra être fourni.

14A.03.01.01.01 – Blocs-portes standards, sanitaires et divers

Bloc-porte de communication, avec et/ou sans condamnation, sur huisserie métallique standard.

Vantail âme pleine, épaisseur 40mm, sans ferme-porte.

- Finition : à peindre au lot PEINTURE et/ou stratifié suivant précision
- Recouvrement : non
- Serrure mécanique à mortaiser.
- Béquillage double.

14A.03.01.01.01.03 – Bloc-porte 1 vantail laqué stratifié, avec condamnation : article modifié

Vantail stratifié, huisserie à peindre au lot PEINTURE, sans ferme-porte.

- Serrure mécanique à mortaiser 1 point, verrou avec voyant d'occupation.
- **Finition vantail** Essence : **laqué d'usine** au choix de l'Architecte

Localisation :

Portes des douches et wc, local ménage des sanitaires.

14A.03.01.01.01.04 – Bloc-porte 1 vantail laqué stratifié, sans condamnation : article modifié

Vantail stratifié, huisserie à peindre au lot PEINTURE, sans ferme-porte.

- Serrure mécanique à mortaiser sans condamnation.
- **Finition vantail** Essence : **laqué d'usine** au choix de l'Architecte

Localisation :

Porte entre les sanitaires H et F, recouvrement du local activités à RDC (pour surface <300m²).

14A.03.01.01.06 – Blocs-portes PF ½heure : article modifié

Bloc-porte de communication, avec condamnation, sur huisserie métallique standard.

Vantail âme pleine pour porte coupe-feu/pare-flamme, épaisseur 42mm, âme pleine 350kg/m².

Ferme-porte bras anti-vandale à glissière, pour portes CF/PF.

- Recouvrement : oui.

- Béquillage double sur plaques.
- Degré CF/PF : PF ½ heure.
- Finition stratifiée : essence au choix de l'Architecte **et/ou laquée**
- Dimensions : 93x204cmht.

14A.03.01.01.06.01 – Bloc-porte 1 vantail, avec condamnation

- Serrure mécanique à mortaiser 1 point, cylindre avec bouton moleté.
- Dimensions : 93x204cmht.

Localisation :
 Local TGBT.

14A.03.01.01.06.02 – Bloc-porte 2 vantaux, avec condamnation

- Serrure mécanique à mortaiser 1 point, cylindre avec bouton moleté.
- Dimensions : (93+40)x204cmht.

Localisation :
 Local CFa.

14A.03.01.01.06.06 – Bloc-porte 1 vantail, **laqué**, sans condamnation : **article modifié**

- Serrure mécanique à mortaiser sans condamnation.
- **Finition vantail : laqué d'usine**
- Dimensions : 93x204cmht.

Localisation :
 Accès aux blocs sanitaires.

14A.03.01.01.07 – Blocs-portes CF ½ heure, stratifiés

Bloc-porte de communication, avec condamnation, sur huisserie métallique standard.
 Vantail âme pleine pour porte coupe-feu/pare-flamme, épaisseur 42mm, âme pleine 350kg/m².
 Ferme-porte bras anti-vandale à glissière, pour portes CF/PF.

- Recouvrement : non.
- Béquillage double.
- Ferme-porte bras anti-vandale à glissière, pour portes CF/PF
- Degré CF/PF : CF ½ heure.
- Finition stratifiée : essence au choix de l'Architecte.
- Dimensions : 93x204cmht.

14A.03.01.01.07.03 – Bloc-porte 1 vantail acoustique, avec condamnation

- Serrure mécanique à mortaiser, 1 point, cylindre double entrée.
- Performances acoustiques : 40(-1; -3)dB.

Localisation :
 Accès aux locaux activités, compris à RDC contre l'escalier de secours.

14A.03.01.02 – Plinthes : ~~Pour Mémoire~~ : option : article modifié

~~Plinthes stratifiées assorties au revêtement de sol à la charge du lot PARQUET.~~

14A.03.01.02.02 – Plinthes en médium revêtu : article ajouté

Plinthes en médium, à bord arrondi, finies d'usine revêtu de mélaminé blanc.

Assemblage à coupe d'onglet à toutes jonctions, finition par un joint souple acrylique à refus et proprement lissé en pied de plinthe. Option plinthes PVC demandée au lot SOLS SOUPLES.

14A.03.01.02.02.02 – Hauteur 100mm

- Section : 10x100mmht.

Localisation :

Ensemble des plateaux de locaux activités et palier du R+1, excepté sur parois avec goulotte électrique, et hors sanitaires.

14A.03.01.03 - Façades gaines techniques

marque : COMEC ou équivalent

Pose : intérieure et/ou extérieure

Dimensions : suivant plans

Bâti et imposte:

- matériau : bois massif type chêne
- finition : *prépeinte*
- fixation : *vis*
- joint périphérique : intumescent sur porte et sur imposte éventuellement ouvrantes, joint étanche pour portes extérieures
- pose : sur talon béton 10cmht du lot GROS-ŒUVRE

Vantail et imposte:

- type : battant, en applique pour les gaines intérieures et en feuillure pour les gaines extérieures
- matériau : "Décofeu" pour les gaines intérieures et medium standard pour les gaines extérieures
- finition : *stratifié*
- épaisseur : *25mm*
- mécanisme d'ouverture : 5 charnières invisibles, ouverture à 94°, avec 3 batteuses manuelles rectang le 10x6 GDF et verrous sur vantaux semi-fixes

Degré coupe-feu: 1/2 heure pour les gaines intérieures.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, accessoires, etc. suivant prescriptions du fabricant, meneaux bois massif type chêne, pour gaines multiples, etc. PV à communiquer au bureau de contrôle.

14A.03.01.03.01 – Façades de gaines techniques palières intérieures

14A.03.01.03.01.01 – Toutes dimensions

Façades de gaines techniques intérieures.

- Dimensions : toutes dimensions, suivant plans
- Degré coupe-feu : ½ heure
- Finition : stratifiée, huisserie à peindre au lot PEINTURE.

Localisation :

Gaines techniques suivant plans.

14A.03.01.06 - Habillage des murs

14A.03.01.06.01 – Miroirs

14A.03.01.06.01.01 – Miroir sans cadre

Fourniture et pose de miroir clair argenté 4mm, à partir de 10cm du sol environ (*au-dessus des plinthes*),

avec film de protection répondant aux exigences de la norme BSI 6206.

Fixation par pattes, vissées et chevillées dans les parois.

Compris toutes préparations et sujétions nécessaires sur le support pour une planimétrie parfaite.

- Dimensions : suivant projet de décoration de l'Architecte.

Localisation :

Hall.

14A.03.01.07 - Signalétique

14A.03.01.07.01 – Tableau d'affichage

Tableau d'affichage extérieur dans la gamme des boites aux lettres.

Boîtier en aluminium laqué (*avec feuillure hydrofuge pour tableau extérieur*), fond magnétique.

Porte en aluminium plié laqué 15/10^{ème} vitrage et serrure de sûreté :

- finition poudre polyester cuite au four. Fixations inviolables.
- accessoires dans la gamme des boîtes aux lettres.
- teinte : au choix de l'Architecte.

- *marque : RENZ ou équivalent*

14A.03.01.07.01.01 – Tableau d'affichage intérieur 4A4

- dimensions : 52x38cm environ (*pour quatre formats A4*).

Localisation :

Hall suivant carnet de détail.

14A.03.01.07.01 – Plan d'évacuation

14A.03.01.07.01.01 – Plan d'évacuation

Fourniture et pose de panneaux d'affichage comportant le plan du niveau RDC et R+1 (*plan informatisé avec repérage des issues, extincteurs...*) :

- plan plastifié sur support rigide et cadre aluminium, fixations inviolables.
- dimensions : 40x30cm, minimum.

Localisation :

Hall à RDC et palier d'étage.

14A.03.01.07.01.02 – Consignes

Fourniture et pose de panneaux d'affichage comportant les consignes à respecter en cas d'incendie :

- plan plastifié sur support rigide et cadre aluminium, fixations inviolables.
- dimensions : 20x30cm, minimum.

Localisation :

Hall à RDC et palier d'étage.

14A.03.01.09 - Ouvrages divers

14A.03.01.09.01 – Extincteurs : Pour Mémoire

Extincteurs à la charge des acquéreurs.

Localisation

Ensemble des plateaux locaux activités.

14A.03.01.09.08 – Plan-vasque

Plan vasque en stratifié postformé, bords arrondis, fixé sur tasseaux bois chevillés et vissés dans la paroi et le support cloison, avec dossier de 10cmht environ, et retombée cache-siphon de 15 à 20cm ne devant pas gêner l'accès PMR

Découpe suivant gabarits des lots techniques pour incorporation de la vasque.

- Epaisseur : 20mm,
- Dimensions : suivant plans architecte.

Localisation :

Sanitaires suivant plan.

14A.03.01.09.13 - Trappes de gaines techniques

- *marque : COMEC ou équivalent*

Pose : verticale/intérieure

Dimensions : 50x50cm

Bâti:

- matériau : *médium*
- finition : *prépeint (à peindre au lot PEINTURE)*
- fixation : *vis*
- raccordement sur cloison : *suivant indications du fabricant*
- joint périphérique : *isophonique et coupe-feu*

Portillon:

- type : *battant*
- matériau : *médium*
- finition : *prépeint*
- épaisseur : *40mm*
- mécanisme d'ouverture : *2 batteuses avec carré et rampe de serrage*

Isolation acoustique:

- matériau : *laine de roche*
- épaisseur : *30 et/ou 60mm (pour trappe 36 et/ou 39dB)*
- fixation : *collée*

Indice d'affaiblissement acoustique : $R_w(C; C_{tr}) = 39(-1; -5)$ pour $[R_w+C] \geq 37$ dB

Degré coupe-feu : ½ heure

Surface de trappe : < 0,25 m² (en cas de surface supérieure à 0.25m², la trappe sera CF ½ heure)

Les trappes seront mises uniquement en pied de chute (au dernier niveau bas) et/ou à tout niveau avec dévoiement à 90°.

14A.03.01.09.13.01 – Trappes CF 1/2h

Localisation :

Gainés techniques sanitaires à RDC.

14A.03.01.09.14 – Miroir sans cadre

Fourniture et pose de miroir clair argenté 4mm, avec film de protection répondant aux exigences de la norme BSI 6206.

Fixation par pattes inox, vissées et chevillées dans les parois.

Compris toutes préparations et sujétions nécessaires sur le support pour une planimétrie parfaite.

- Dimensions : sur la largeur des plans-vasques, à partir du dossier et jusqu'à 1m80 (à partir du sol).

Localisation :

Sas sanitaires au-dessus des plans-vasques.

14A.03.01.09.15 – Marches et contremarches bois exotique : article supprimé

~~Fourniture et pose de marches et contremarches en bois exotique, à fixer sur structure métallique du lot METALLERIE.~~

~~Fixation par le dessous par vis inox.~~

~~La première et la dernière contremarches présenteront un contraste visuel conformément à la réglementation PMR.~~

~~Noz de marches antidérapants et en contraste visuel conforme à la réglementation PMR à la charge du lot PEINTURE.~~

~~— Essence : bois exotique rouge et jaune pour les première et dernière contremarches.~~

~~— Dimensions : suivant plans.~~

~~**14A.03.01.09.15.01 – Escalier ¼ tournant**~~

~~Localisation :~~

~~Escalier principal.~~

~~**14A.03.01.09.15.02 – Escalier droit**~~

~~Localisation :~~

~~Escalier secondaire.~~

14A.03.01.09.16 – Equipements divers

~~**14A.03.01.09.16.01 – Banc de vestiaires : article supprimé**~~

~~Banc de collectivité composé d'une assise composée de 2 lames PVC (dimensions 127x32mm, épaisseur 3mm) avec renfort intérieur oméga acier. Embouts ABS blancs~~

~~Consoles en tube d'acier de section carrée 30x30mm et rectangulaire 35x15mm, enrobé de résine 100% polyester cuite au four.~~

~~Assise assemblée en usine sur platines, prête à fixer sur console. Vis et chevilles fournies.~~

~~— Teinte : au choix de l'Architecte.~~

~~▪ — marque : France EQUIPEMENT ou équivalent~~

~~▪ — modèle : 221.1~~

~~Localisation :~~

~~Douches.~~

~~**14A.03.01.09.16.02 – Patère double : article supprimé**~~

~~Patère murale double en polyamide, avec renfort acier. Fixation par vis chevillées~~

~~— Teinte : au choix de l'Architecte.~~

~~Localisation :~~

~~Douches.~~